

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté

AVIS N°2015-05

Date validation officielle : 18 juin 2015	Objet : Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de l'île du Girard	Vote : Favorable
---	---	----------------------------

Examen par le Groupe de travail "Espaces protégés" du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 23 avril 2015, a examiné les documents préparatoires du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de l'île du Girard pour la période 2016-2020, proposé et présenté par M. Frédéric TOPIN de l'Association Dole Environnement, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale et a entendu les conclusions de M. Claude AMOROS, rapporteur du plan de gestion.

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 18 juin 2015, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de M. Claude AMOROS, rapporteur et de Mme Geneviève MAGNON, animatrice du groupe de travail ainsi que les précisions de M. Frédéric TOPIN.

Considérant que :

- l'évaluation du plan de gestion précédent, basée sur l'état d'avancement des 98 opérations programmées, analyse objectivement les facteurs externes et internes ayant influé leur réalisation,
- le bilan des opérations relevant du gestionnaire (60 % achevées, 21 % en cours et 19 % non commencées) est des plus satisfaisants,
- les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des facteurs d'influence permettant d'atteindre ces objectifs,
- le plan de gestion rédigé par le gestionnaire de la réserve décrit de manière satisfaisante les espèces présentes sur le site,
- les 105 actions prioritaires et proposées dans le nouveau plan répondent de manière opérationnelle aux conclusions de l'évaluation du plan précédent et aux objectifs redéfinis,
- plusieurs de ces opérations visent à préciser finement la cartographie des habitats forestiers et milieux ouverts et à étudier leur fonctionnalité en lien avec la nappe alluviale,
- les différentes propositions suggérées lors du groupe de travail du 23 avril 2015 ont été intégrées par le gestionnaire dans le plan de gestion 2016-2020.

Le CSRPN :

Souligne :

- la complexité de la gestion liée à l'historique des interventions humaines,
- l'altération de la dynamique fluviale liée aux enrochements et la création d'une digue, avec pour conséquence l'incision importante du cours d'eau (enfouissement de la nappe impactant les activités agricoles, déchaussement des piles de ponts, accès à l'eau potable modifié, ...),
- l'importance des partenariats engagés avec les acteurs locaux.

Demande :

- que le projet de renaturation de la confluence soit poursuivi et mené à son terme,
- à engager des expérimentations progressives sur le désenrochement pour permettre une pédagogie locale pouvant être exportée hors de la réserve,
- la prise en compte du peuplier noir indigène dans la gestion du bois tendre de la RN.

Avis du CSRPN n° 2015-05

Le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'île du Girard.

Le Président du CSRPN
M. Jean-Pierre HEROLD

